

**COMPTE RENDU CONSEIL MUNICIPAL**  
**Séance du 18 mars 2014**

Présents: Jean-Luc LUEZ - André NEVEU - Emmanuel DARMEDRU - Bruno SALLES - Gilles BERGER- Henri BOUILLOUX - Chantal ARMENI- Maurice SOURD- Marinette THAUVIN- Denis AUGEZ - Michel CARRE - André NOC

Absents excusés: Céline MOREL

Absent non excusé : David COSTA

Michel CARRE est désigné secrétaire de séance.

**Sous la présidence de Mr Jean-Luc LUEZ,  
Le Conseil Municipal a délibéré sur les points suivants,**

**Organisation des Elections Municipales.**

Le Conseil Municipal fait le point sur l'organisation des élections des 23 et 30 mars.

Il est donné lecture des circulaires préfectorales, rappelant entre autre les modalités de validité des bulletins.

**Placement en Trésorerie**

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal, que la commune dispose actuellement d'un placement de 400 000€. Ce dernier venant à échéance, et les travaux de la salle polyvalente n'ayant pas commencés, Monsieur le Maire propose de réitérer auprès du trésor public, à compter du 25 mars, le placement de la somme de 350 000 euros, et de conserver 50 000€ en trésorerie immédiate.

En outre Monsieur le Maire propose pour faire face à des besoins de trésorerie éventuels de réaliser le placement de manière fractionnée, dans l'attente de la vente des terrains en Charnet qui devrait se réaliser à la fin du 1<sup>er</sup> semestre 2014 (170 000€)

Cette somme fera l'objet d'un placement dans les mêmes conditions que celles prévues à la présente délibération.

Il précise que ces placements, pourront être renouvelés en toute ou partie, jusqu'à la réalisation des travaux de la Salle Polyvalente.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, autorise Monsieur le Maire à faire une demande auprès de Monsieur le Receveur, pour le placement de la somme de 350 000€ de manière fractionnée.

**Vente de la parcelle « En Charnet » à Bohas**

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal, le projet de l'entreprise Floriot du lotissement « En Charnet » à Bohas. Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que l'acte de vente devrait intervenir courant juillet.

**Ecole et cantine de Bohas**

Suite au Conseil Municipal du 11 février, Monsieur le Maire précise que les problèmes récurrents de la chaufferie de l'école ont été rajoutés à la procédure d'expertise judiciaire engagée auprès du Tribunal Administratif.

**Le Maire,  
Jean-Luc LUEZ.**